



Fiche de poste Directeur/trice ACM pour Adolescents Vac'Ado- Janvier 2024 Du 04/12/2023 au 31/01/2024

Sur la base du projet éducatif proposé par l'organisateur, le(la) directeur(trice) de séjour pour adolescents est chargé de l'élaboration du projet pédagogique de l'accueil collectif pour adolescents dont la responsabilité lui est confié. Il/elle pilote également l'organisation générale de la structure, organise et coordonne la mise en place des activités qui découlent du projet pédagogique et encadre l'équipe d'animation.

Qualification requises :

- BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) ou stagiaire BAFD
- BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire)
- BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sport) option Loisirs Tous Publics
- Tout autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes d'usage par l'arrêté du 02/09/2007)

Compétences :

- Disposer d'une bonne connaissance des principes d'intervention en milieu socio-éducatif et des caractéristiques du public adolescent (capacités, besoins, caractéristiques / âge ...)
- Savoir élaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique de l'ACM, en référence au projet éducatif et sous l'autorité du responsable et des coordonnateurs du service
- Maîtriser des outils bureautique
- Encadrer une équipe d'animation
- Connaître et faire appliquer la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs
- Savoir travailler en équipe
- Capacités d'adaptation et de souplesse
- Sens du relationnel

Liaisons fonctionnelles :

Supérieur hiérarchique N+1 : Responsable du Service Jeunesse

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin N°3 daté de – de 3 mois) accompagnés de la copie des diplômes à Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS51015-97864 Saint-Paul Cédex ou par mail à service.jeunesse@mairie-saintpaul.fr au plus tard le **15 novembre 2023**.